



Recrutements externes à Radio France : Pourquoi chercher ailleurs les talents ?



C'est une mauvaise habitude qui semble s'installer à la DRH de Radio France : celle de recruter à l'extérieur des candidat-es et des compétences qui ne manquent pourtant pas en interne.

Si ce travers existe de longue date en ce qui concerne les postes de direction d'antennes (depuis juin 2014 tous les directeurs du réseau France Bleu ont été choisis en dehors de Radio France) il se banalise progressivement dans toutes les chaînes. Les derniers recrutements confirment cette tendance y compris dans les rédactions. Ainsi, deux postes récemment ouverts au sein des services politiques de France Inter et France Info ont été pourvus par des journalistes venus de RTL, alors même que les candidatures en interne étaient fort nombreuses, en CDI comme en CDD. Un choix qui s'est également appliqué pour le casting du "brief politique" de France Info désormais assuré par ... une ex-employée de RTL! Si l'on remonte dans le temps on pourrait encore citer d'autres exemples, majoritairement sur les antennes nationales, mais parfois aussi dans certaines locales comme à France Bleu Nord.

Voilà qui commence à faire beaucoup et qui surtout pose question : débaucher chez la concurrence n'est ni anodin, ni gratuit. Manquons-nous à ce point de candidatures de qualité pour devoir les chercher à l'extérieur ? Pourtant la formation Radio France est largement reconnue comme l'une des meilleures en matière d'exigence professionnelle, comme le rappelle d'ailleurs souvent la Direction elle-même. Dans ce contexte, quelle est donc la stratégie de la DRH ? En validant de la sorte les décisions des chaînes, elle fausse son propre système d'intégration dans l'entreprise en le rendant inéquitable.

Débaucher en externe - *quelles que soient par ailleurs les qualités des personnes choisies* - plutôt que de valoriser ses propres talents, c'est aussi un très mauvais message adressé à tous les CDD qui consacrent plusieurs années de leur vie au difficile parcours du planning dans l'espoir légitime d'être un jour intégrés. Recruter en extérieur c'est autant d'opportunités de CDI en moins pour eux, car même le choix de candidat-es titulaires plus expérimenté-es aurait forcément libéré des postes ailleurs. Cette situation ne peut que diffuser un sentiment d'injustice voire de démotivation non seulement chez les "planneurs" mais aussi chez les pigistes et les alternant-es qui pourraient hésiter à nous rejoindre si leur avenir à Radio France devient de fait plus aléatoire.

Quant à l'argument rebattu du fameux "carnet d'adresse" qu'apporterait un candidat extérieur, il apparaît difficile à défendre lorsque les journalistes recrutés sont en début de carrière et ne comptent guère plus de 5 ans d'ancienneté !

Le SNJ CGT Radio France et la CGT Radio France mettent en garde la direction et demandent des clarifications sur ce recours croissant aux recrutements externes générateurs d'incompréhensions et de frustrations chez tous les salarié.es. Le SNJ CGT Radio France et la CGT Radio France soutiennent également la demande des CDD à être reçus en urgence sur ce sujet crucial pour leur avenir professionnel au sein de Radio France.

Paris, le 25 juillet 2023

La CGT RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9 D 57

📞 01 56 40 22 21 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : cgt@radiofrance.com

Site Internet : <http://www.cgt-radiofrance.org> Facebook : <https://www.facebook.com/CGT.Radio.France>

Twitter @CGT_RadioFrance https://twitter.com/CGT_RadioFrance